



## Garant d'une société à mon insu

Par **pbds**, le **21/05/2010** à **00:46**

Bonjour,  
voilà, en 2005 on m'a proposé de garantir une société "dans l'alimentaire", j'ai signé des papiers puis quelques jours plus tard je suis revenu sur ma décision.  
Seulement voilà, l'individu s'occupant des démarches s'était engagé à arrêter ce processus, revenir en arrière, et remplacer le garant, moi.  
Il y a quelques jours (mai 2010) une lettre des impôts m'indique que je dois une taxe professionnelle pour cette société en 2008-9.  
Je n'ai toujours pas connaissance de ce qui a été fait avec cette entreprise.

Question:

Si il vous plaît, pourriez vous me dire ce qu'il faudrait que je fasse pour:

- 1: me soustraire de la "responsabilité" liée à cette entreprise
- 2: avoir un recours gracieux auprès des impôts
- 3: comment entamer une procédure pour abus et demande de dommages pour préjudices.